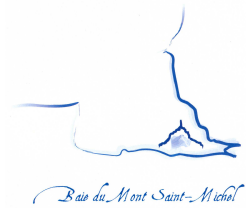


Les forums de la Baie

"Quelle Baie voulons-nous demain ?"



Lundi 20 février 2006 à Cancale

- SYNTHESE DE L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS -

La Baie et ses activités

Agriculture

- Paysage agricole :
Autrefois petites parcelles, pas les mêmes conditions de travail, pommes de terre cultivées au début du siècle.
Aujourd'hui, grandes parcelles, pas de haies, adaptation au matériel.
- Les remembrements n'ont pas été accompagnés des replantations prévues. Néanmoins, 25 km de haies plantées à Hirel.
- Les exploitations ne cessent de s'agrandir depuis 30 ans.
- La production de chou-fleur correspond bien au terroir et au climat. Répond à une demande. 3 000 ha.
- La culture légumière fait partie du paysage.
- Méconnaissance des produits de la région par les locaux car ne sont pas vendus dans les supermarchés.
- Développement de la culture de maïs au détriment des pommes de terre qui ne se vendent plus. (Il reste 200 ha pour plus de 5 000 ha). Il n'y a plus de primeurs.
- Diversification dans le tourisme mais difficile d'allier production de légumes et accueil. Surtout les anciens qui transforment leur bâti. La diversification dans le tourisme pour les actifs reste mineure.

- Conserver des haies – talus. Avoir une politique ambitieuse de plantation, notamment dans le marais de Châteauneuf.
- Développer une filière énergie bois. Ex : Manche.
- Faire connaître nos produits du terroir.
- Faire confiance aux organisations professionnelles pour développer de nouveaux créneaux. Adaptation constante à la demande des consommateurs.

Tourisme

- Attrait de la Baie : côte, avec la possibilité de se promener sur les sentiers sans constructions proches. Paysages de qualité.
- Organisation d'un réseau de professionnels du tourisme entre Granville et Cancale. Acteur à prendre en compte par l'Association Interdépartementale.
- Pollution du rivage par les engins motorisés : scooters des mers, quads...
- Camping-cars : aires d'accueil à développer pour améliorer leur accueil et les intégrer dans le paysage.
- Développer des aires d'accueil pour les touristes qui se déplacent en voiture.
- Eco-tourisme : carte à jouer par rapport au patrimoine de la Baie.

Comment préserver ce qui attire les touristes tout en développant cette activité ?

Comment faire cohabiter les usages ?

Réglementation

- Tout le monde veut être front de mer. Le laisser intact pour qu'il bénéficie à tout le monde.
- Failles de la loi littoral : construction possible en étendant les villages, entre 2 maisons.
- Problème de la gestion des accès non contrôlé au DPM.
- Manque de volonté politique pour appliquer la réglementation.
- Faire de l'information.

Peut-on continuer à faire du développement de qualité sans extension de la protection au sud de la route côtière ?

Limites du territoire de la Baie

- « Où l'œil s'arrête », depuis les points de vue dominants.
- Marais noir, marais de Châteauneuf.
- Influence du bassin versant : de sa qualité dépendent des activités telles que la pêche, la conchyliculture...
- Les bassins versants, ce n'est pas la Baie. Il n'y a pas de rivières dans la Baie.
- Parfois la limite dépend des moyens dont on dispose.

Territoire de la Baie à délimiter en fonction des problématiques, des objectifs qu'on se donne ?

La Baie maritime

Qualité des eaux

- Qualité des coquillages : suivi sur les coquillages de culture et non sur la pêche à pied.
- Qualité des eaux de baignade : classement des plages.
- Il faut savoir s'il y a insalubrité pour la pêche à pied et y remédier si c'est le cas. Zones ponctuelles de pollution après des périodes à forte pluviométrie : urbanisation sans assainissement collectif.
- La Baie est une des zones littorales les plus saines de France.
- Prendre en compte les interdépendances entre la terre et la mer.
- Qui contrôle et prend en charge les contrôles de salubrité des coquillages pour la pêche à pied ?
- Engager des travaux de restauration des anciens circuits d'eau pluviale. Ex : La Houle à Cancale.

Comment améliorer l'information sur la Baie ?

Pêche à pied

- Activité traditionnelle à laquelle les locaux sont attachés.
- De plus en plus de touristes y participent.
- Diminution de la ressource de certaines espèces.
- Abus de prélèvements.
- Problématiques de la salubrité évoquées au point précédent.

- Manque la parole de professionnels au cours de ces débats.

- Faire de l'information sur les textes existants et exercer des contrôles.
- Engager une gestion de la ressource.
- Responsabiliser les pêcheurs à pied. Ex : participation au paiement des échantillons de contrôle.

Pollution

- Déchets conchylicoles et mytilicoles.
- Partenariat avec l'agriculture pour le traitement des déchets conchylicoles.
- Des abords des concessions sont très bien entretenus et d'autres sont négligés.

- Trouver des solutions.
- Favoriser une cohabitation des activités : conchyliculture, tourisme...

Autres sujets

- Le problème des crépidules : environ 300 000 tonnes dans la Baie. Des établissements conchylicoles en extraient déjà une partie.
- Question de l'impact du projet du RCM sur la Baie maritime.

La Baie, un espace de vie

Urbanisation

- Démarche de se rapprocher de la nature, d'avoir un cadre de vie différent : accueil de nouveaux arrivants.
- Prix de l'immobilier attractif, sauf sur la côte.
- Demande d'équipements et de services par des citoyens qui s'installent à la campagne.
- Conflits d'usages et de voisinages. Nuisances pour les nouveaux arrivants et non pour les autochtones.
- Impact de l'arrivée du TGV.

- Lotissements : systèmes de récupération d'eau de pluie à développer.
- Accueil réciproque, ne pas devenir des cités dortoirs.

Comment solutionner les conflits d'usage sur la route côtière : trajets domicile – travail, transfert de la conchyliculture... ? Comment assurer la sécurité sur cette route départementale ?